

Couvents et casernes — Nouvelles vocations La contribution des coopératives d'habitation

Georges Guimond

Number 57-58, Fall 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17433ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guimond, G. (1993). Couvents et casernes — Nouvelles vocations : la contribution des coopératives d'habitation. *Continuité*, (57-58), 48–50.

Couvents et casernes: nouvelles vocations

La contribution des coopératives d'habitation

par Georges Guimond

Les coopératives d'habitation ont contribué de façon significative à la mise en valeur du patrimoine québécois. Cet apport particulièrement original des coopératives d'habitation à la préservation du patrimoine a donné lieu à la publication d'une recherche¹ portant sur une variété de projets de rénovation réalisés par des coopératives.

L'analyse des nombreux projets de coopérative qui pouvaient être intéressants en matière de préservation du patrimoine a fait ressortir la diversité des interventions, que ce soit en rénovation ou en recyclage de différents bâtiments (couvents, casernes, écoles, entrepôts, presbytères et même une prison). Ces projets de coopératives sont issus de diverses régions à travers le Québec, que ce soit de grandes villes ou encore de petits villages. Parfois, l'intervention des coopératives touche l'ensemble d'un quartier: à cet effet, mentionnons Milton-Parc à Montréal² ainsi que la Corporation du Bon-Pasteur, qui regroupe sept coopératives d'habitation situées sur la colline parlementaire à Québec.

Le projet de chacune des coopératives présente un intérêt du point de vue de la signification historique du bâtiment ou du quartier préservé, de la

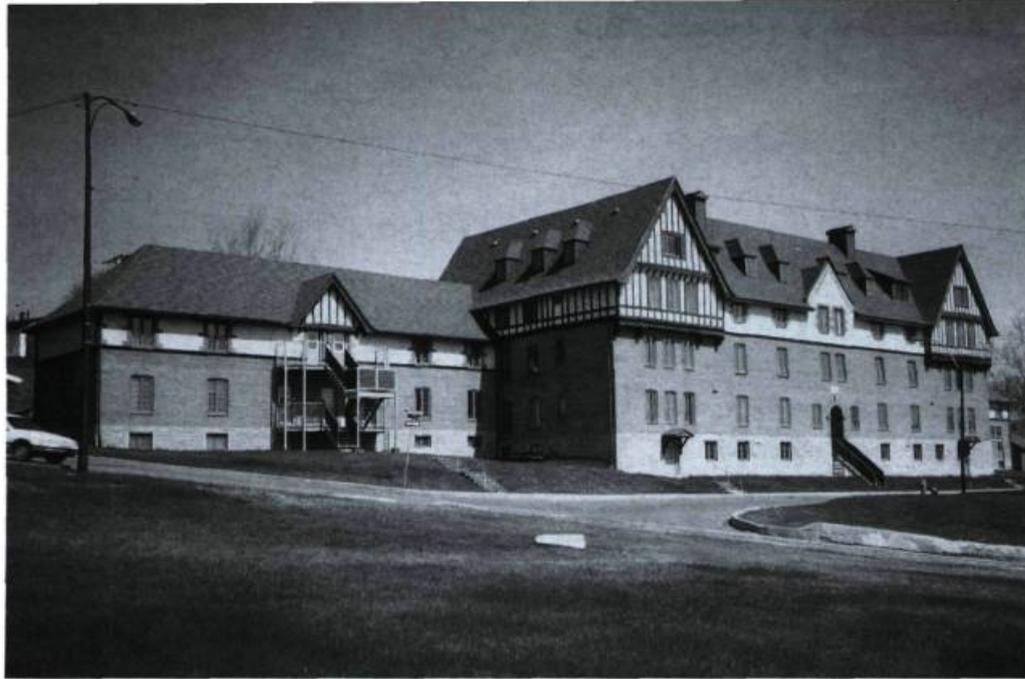


qualité de l'intervention architecturale en ce qui touche la mise en valeur du patrimoine. Souvent le projet suscite un effet d'entraînement dans son environnement immédiat. La coopérative d'habitation La Providence (dans le quartier Saint-Sauveur à Québec) constitue un des premiers projets de recyclage d'écoles désaffectées. Par suite de l'action entreprise par le curé de la paroisse et un groupe de citoyens, cet édifice a pu être préservé. La plus ancienne partie constituant cette école avait été érigée en 1902 par les religieuses franciscaines de Marie.

La participation active des futurs résidents a joué un rôle majeur dans la préservation d'éléments révélateurs de l'histoire du quartier; elle a permis de conserver non seulement les éléments tangibles, mais aussi la mémoire et l'esprit du lieu qui auraient autrement été perdus. Par exemple, le choix de l'entrée principale, sur la façade secondaire, a été déterminé par des considérations associées à la mémoire collective. C'est par cette porte, dite «de la Providence», que les religieuses distribuaient la nourriture aux moins nantis à l'époque de la crise. Elle a aussi

La coopérative d'habitation La Providence est née de la volonté des gens de la paroisse de préserver leur ancien couvent et de loger adéquatement les personnes retraitées de leur quartier.
Photo: Georges Guimond.

servi d'accès aux élèves de l'école pendant une soixantaine d'années. Par ailleurs, les intervenants ont pu dresser un bilan éloquent des éléments conservés: la presque totalité des fenêtres et des portes ont été restaurées, un bon nombre de murs intérieurs au fini de plâtre ainsi que les lambris demeurent en place, on peut y voir un escalier et le recouvrement de la majorité des planchers.



Les résidents de ces anciens logements de la Dominion Textile ont amélioré leurs conditions de vie en constituant la coopérative d'habitation Bloc Quatre-Vents. Photo: Georges Guimond.

La coopérative d'habitation Les Quatre Temps a quant à elle acquis le presbytère de la paroisse de New Richmond, en Gaspésie. Les vastes dimensions de l'édifice ont poussé la fabrique à s'en départir, ce dernier nécessitant un trop grand entretien. Construit en 1918, ses formes et les matériaux utilisés à l'extérieur en font un riche témoin de l'architecture caractéristique de la Gaspésie.

Dès le départ, les futurs occupants, sensibles à la conservation, expriment leur volonté de préserver le plus d'éléments originaux possible propres au bâtiment. L'extérieur du presbytère a pour sa part subi peu de modifications: on a simplement réparé, au besoin, les planches et les bardeaux ainsi que le recouvrement de toiture en tuiles d'amiante vertes. Fait intéressant, on a découvert dans la composition des murs extérieurs un matériau isolant de fabrication locale: une herbe à outarde cousue à la main entre deux papiers de construction. Ce témoin des techniques de construction traditionnelles a évidemment

été laissé en place. À l'intérieur, de nombreux efforts ont permis de protéger les boiseries existantes, les portes à panneaux, l'imposant escalier et les armoires de bois.

La coopérative d'habitation du Cap-Blanc occupe pour sa part l'ancienne caserne de pompiers n° 6 située rue Champlain, au cœur du quartier du même nom. En 1987, la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec a souligné la qualité de ce projet de coopérative, sis

dans un secteur exceptionnel où la valeur historique des constructions a déjà fait l'objet d'une reconnaissance mondiale.

Le projet remarquable de la coopérative d'habitation Bloc Quatre-Vents, située à proximité de la chute Montmorency, constitue un exemple significatif de prise en charge de son habitat par un regroupement de locataires. Plusieurs de ses membres y résident depuis leur enfance et cet immeuble fait partie inté-

grante à la fois de leur patrimoine familial et du patrimoine industriel du début du siècle. Construit en 1897 par la Montmorency Cotton Mills Co, ce bâtiment comprenant une trentaine de logements était destiné à loger ses ouvriers. La coopérative doit son nom au fait qu'elle occupe un plateau naturel surplombant le fleuve, ce qui l'expose ainsi à tous les vents. N'eut été l'initiative de la coopérative, l'immeuble aurait sans doute perdu tout lien avec sa vocation première.

La revitalisation du quartier ouvrier de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, est un exemple d'intervention à l'échelle d'un quartier. Elle survient à la suite du regroupement d'individus voulant arrêter l'exode de la population hors de leur quartier et en préserver l'identité culturelle et communautaire. Ils ont préféré la formule de la



La coopérative d'habitation Les Quatre Temps, à New Richmond, a permis aux Gaspésiens de préserver un de leurs presbytères les plus beaux. Photo: Georges Guimond.

coopérative d'habitation, qui favorise une prise en charge du milieu par les membres.

Les interventions sont variées: la coopérative Le Peuplier a recyclé un ancien bâtiment industriel, la coopérative Skanagowa a transformé l'école Saint-Gabriel tandis que la coopérative Les Trois Étoiles et la coopérative Les Tenaces ont rénové leurs logements. On constate un puissant effet d'entraînement sur la rénovation des propriétés voisines, effet bénéfique qui est aussi constaté dans plusieurs autres municipalités.

Les projets de ces coopératives d'habitation sont remarquables au point de vue de la diversité et de la qualité de chaque intervention. Les responsables de coopératives se sont souvent intéressés à des bâtiments ou encore à des quartiers où les investissements privés s'avéraient risqués: parcs de logements détériorés, quartiers dévalorisés, édifices désaffectés, etc. L'intervention de ces derniers a permis la préservation de lieux qui, autrement, auraient peut-être disparus.

Le Conseil des monuments et sites du Québec, qui a parrainé cette recherche sur les coopératives, s'emploie à développer de nouveaux méca-



nismes de sauvegarde de notre patrimoine bâti. L'idée d'un partenariat entre l'entreprise privée, les organismes à but non lucratif, les individus et les gouvernements est par ailleurs envisagée. L'expérience des coopératives d'habitation doit être mise à contribution et le Conseil souhaite maintenir leur partenariat avec ces dernières.

Les personnes intéressées à en connaître davantage au sujet des coopératives d'habitation et de la mise en valeur du patrimoine pourront consulter l'information amassée en cours de recherche. Celle-ci est disponible au centre de documentation du Conseil des monuments et sites du Québec.

Georges Guimond

La coopérative d'habitation du Cap-Blanc a réussi une intervention de qualité remarquable sur cette ancienne caserne de pompiers.
Photo: Georges Guimond.

1. Odile ROY (1993). *Mise en valeur du patrimoine. La contribution des coopératives d'habitation*, Québec, Éditions Continuité, 40 p. Ouvrage publié en collaboration par le CMSQ, la CQCH et les Éditions Continuité.

2. Voir à ce sujet l'entrevue avec Phyllis Lambert dans *Continuité*, n° 56, p. 33-35.

Mise en valeur du patrimoine. La contribution des coopératives d'habitation

est disponible au coût de 10 \$ (taxe comprise)

Commandes postales

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Nombre _____ x 10 \$ = _____ + 2 \$ (frais de poste et de manutention) = _____ \$

Faire parvenir un chèque ou mandat-poste à:

Éditions Continuité inc.

82, Grande-Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6

Cette publication est une réalisation du Conseil des monuments et sites du Québec en collaboration avec la Confédération québécoise des coopératives d'habitation. La diffusion est assurée par les Éditions Continuité inc.